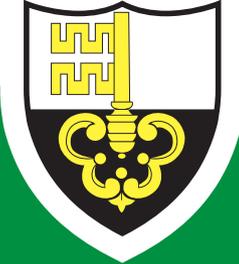


COMMUNE DE  COTTENS

N° 1 – avril 2021

# INFORMATIONS COMMUNALES

Comptes 2020



Infos utiles 4 | Assemblée communale 7 | L'agenda local 43

| [www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch)



# INFOS IMPORTANTES

## Répartition des dicastères

**Gabriel Nussbaumer** Syndic

T +41 79 348 19 36

Administration générale, personnel et relations avec les sociétés.

**Marie-Hélène Tille** Vice-syndique

T +41 78 807 81 60

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information.

**Marianne Clerc** Conseillère communale

T +41 79 685 42 23

Enseignement obligatoire, culture, loisirs, sport, jeunesse, formation, accueil extrascolaire, petite enfance et bibliothèque.

**Miriam Hess Feki** Conseillère communale

T +41 76 379 59 84

Finances et impôts, santé et affaires sociales, service du feu, intégration, naturalisation et cimetière.

**Yves Nicolet** Conseiller communal

T +41 78 770 17 07

Eaux usées et PGEE, eau potable et PIEP, sécurité, protection de la population, terres communales et forêts.

**Marc-Antoine Sauthier** Conseiller communal

T +41 79 606 67 84

Animation, bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, chemins pédestres, énergie et environnement.

**Claude Magnin** Conseiller communal

T +41 079 705 80 08

Aménagement du territoire, constructions, cadastre et mensuration.

# LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères Citoyennes, chers Citoyens,  
Chères habitantes, chers habitants de Cottens,**

La fin d'une législature c'est le moment propice pour faire une rétrospective sur le plan quinquennal passé. L'historique et le chemin de route pour la législature 2016–2021 va rester dans les mémoires et les archives. Durant cette période, le Conseil communal a proposé à l'Assemblée communale 39 projets qui ont tous été acceptés. Certains sont terminés, d'autres en cours ou en phase de planification finale en vue d'obtenir les autorisations de construire nécessaires. Tous ces projets vous ont été présentés par les responsables des dicastères au moyen d'articles parus dans les diverses informations communales. Il est peut-être utile de rappeler que sur notre site internet [www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch) vous trouvez une foule d'informations intéressantes et utiles concernant notre village.

Avec l'arrivée de la Covid-19, le Conseil communal, les collaboratrices et collaborateurs communaux de tous les secteurs, ont dû faire preuve d'ingéniosité et de bonne volonté pour ne pas arrêter d'œuvrer pour le bien de la commune et se mettre au chômage. Les séances hebdomadaires de l'Exécutif se font, depuis plusieurs mois, par visioconférence. Nous avons collaboré ensemble, de façon efficace afin de garantir journellement et sans faille un déroulement normal de notre vie villageoise, malgré la pandémie qui nous harcèle depuis plus d'une année et de façon indécente. Je tiens à vous remercier pour l'esprit positif que vous cultivez quotidiennement malgré cette subite situation provoquée par la pandémie.

Les élections communales ont eu lieu et vous avez choisi les nouveaux membres de l'Exécutif communal. De nombreuses personnes de tous âges, femmes et hommes, ont été contactées pour participer à la vie active de la Commune en se mettant sur les listes électorales. Malheureusement, peu de nouveaux candidats se sont présentés. Un nombre plus conséquent de participants aurait été plus démocratique. Les membres élus du Conseil de la législature 2021–2026, vous seront présentés, après l'assermentation par le Préfet, sur notre site internet ainsi que dans la prochaine édition de l'information communale. Le but du nouveau Conseil sera, comme par le passé, de ne pas simplement dé-



cidier mais d'expliquer et de communiquer exhaustivement aux citoyennes, citoyens, pourquoi une telle décision serait optimale pour le bien de la communauté.

Les sociétés villageoises qui animent et agrémentent la vie du village subissent actuellement un arrêt de leurs activités. Dès que l'ouverture sera possible, il y aura certainement un renouveau et un engouement général qui réjouira l'ensemble de la population.

Ces dernières années, le visage de Cottens a subi de nombreuses métamorphoses. Si dans le futur, les changements seront peut-être plus lents, ils seront néanmoins conséquents. Le plan d'aménagement local (PAL) qui est en phase d'acceptation finale auprès des organes de l'Etat de Fribourg va influencer et modifier le visage du village, du sud au nord, de l'est à l'ouest.

Les changements font partie de notre vie quotidienne et ceci est une réalité qui ne changera pas. C'est le rôle des autorités, avec votre aide, de moduler ces changements de telle façon qu'APRÈS cela soit mieux qu'AVANT et que ces modifications aillent dans la bonne direction et pour le bien commun.

## Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale  
et agence AVS  
026 477 93 00  
Fax 026 477 93 01  
admin@cottens-fr.ch  
www.cottens-fr.ch  
Edilité 026 477 93 03

### Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h  
Mardi de 9h30 à 11h30  
Mercredi de 9h30 à 11h30  
Jeudi de 14h à 18h  
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre  
rendez-vous au 026 477 93 00.

### Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02  
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

**Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz**  
026 305 87 55

**Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)**  
026 470 21 42

**Ludothèque des Schtroumpf**  
079 488 10 76

**Service des repas à domicile**  
026 477 93 00

**Service social de Sarine Ouest**  
026 477 16 88

**Accueil extrascolaire Cottens (AES)**  
077 447 58 88

Feu **118**  
Ambulance **144**

## Arrivée dans la commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

*L'Administration communale*

## Ramassage des déchets

Pour rappel, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers a lieu **le mardi qui suit**.

Les futurs grands changements prévisibles se feront dans le secteur de la gare (réhabilitation de la gare actuelle et de l'arrêt des bus), périmètre de La Croix, le long de la route cantonale. Pour le secteur de la Coutaz de grands travaux de planification sont en cours. Le village, du côté est, va inexorablement se modifier. Dans un proche avenir, le long de la route du Centre, avant et après le pont ferroviaire, de nouveaux bâtiments vont intégrer le paysage et changer l'image de la zone village. Le côté sud du village va également subir des changements avec la venue de bâtiments qui vont abriter le chauffage à distance (CAD) et le bâtiment de l'édilité. Dans quelques années, notre déchetterie communale changera également de visage.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée et que vous accordez aux Autorités communales. Au nom du Conseil, je peux d'ores et déjà vous assurer que nous allons remplir notre mission le mieux possible tout en sachant que le mieux change d'instant en instant. En toute circonstance et pour tout nouveau projet, nous analyserons les paramètres du moment présent tout en tenant compte du futur.

Le printemps est arrivé avec l'annonce de la belle saison. Profitez de la nature, des arbres qui fleurissent et des fleurs multicolores qui égaiant à nouveau nos jardins. Un regain d'énergie nous envahit pour oublier ce virus, ne serait-ce le temps d'une promenade, mais n'oubliez pas les directives fédérales du moment.

**Gabriel Nussbaumer**



Catimini est une association qui accueille les enfants de 2 à 5 ans, de Cottens et des communes environnantes à raison de une fois deux heures et demi par semaine pour le groupe de jeux et de deux fois deux heures par semaine pour la maternelle.

Elle propose des activités qui stimulent l'éveil et le développement global de l'enfant en le menant petit à petit vers son autonomie et en l'aidant à s'ouvrir vers le monde extérieur.

Renseignements et formulaires d'inscription sur notre site internet : [www.maternellecattimini.com](http://www.maternellecattimini.com)

Contact : Zoé Fleury, Route de Belmont 28, 1741 Cottens ; [maternelle.cattimini@gmail.com](mailto:maternelle.cattimini@gmail.com)

# Le chauffage à distance

Notre solution locale et  
durable pour votre confort.



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

groupe 





TRACTANDA



## Assemblée communale du 20 avril 2021 à 20h, à la halle polyvalente

Commune de Cottens  
[www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch)

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2020 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet [www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch), rubrique Administration/Assemblées communales/Procès verbaux)
2. Comptes 2020
  - 2.1. Présentation des comptes de fonctionnement et des investissements
  - 2.2. Prise de position de la Commission financière sur le rapport de l'organe de révision
  - 2.3. Approbation
3. Budget communal des investissements 2021 – complément
  - 3.1. Pose d'une passerelle pour piétons à la route d'Autigny CHF 42 000.00
    - > Rapport de la Commission financière
    - > Vote du crédit y relatif
4. Adoption d'une modification de règlement
  - 4.1. Modification de l'art. 30 al. 2 litt. a des statuts du Réseau Santé de la Sarine
5. Divers

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet [www.cottens-fr.ch](http://www.cottens-fr.ch), rubrique Administration/Assemblées communales.

**Le Conseil communal**

# DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

## 2. Comptes 2020

### 2.1. Comptes de fonctionnement

Nous avons bouclé les comptes de notre commune avec un résultat positif confortable de CHF 587 410.86.

L'essentiel des revenus supplémentaires qui ont donné cet excellent résultat proviennent de:

- > Les impôts sur la fortune des personnes physiques, les prestations en capital, l'impôt à la source, l'impôt sur les gains immobiliers et l'impôt sur les mutations ont été supérieurs.
- > Une diminution des charges liées au cycle scolaire obligatoire, à l'administration scolaire ainsi que pour les affaires sociales
- > La baisse des coûts de l'entretien des routes communales et du cimetière
- > Dissolution des réserves créées pour le renouvellement du parc informatique et équipement des bureaux ainsi que pour la réfection de la route du Trimbié

En vue de l'introduction du modèle comptable MCH2 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 nous avons renoncé à créer des amortissements ou réserves supplémentaires.

Bilan	au 1.1.2020	au 31.12.2020
<b>1 Actif</b>	13 853 153.40	13 903 957.28
10 Disponibilités	3 424 101.47	2 793 952.59
11 Avoirs	1 594 362.48	1 341 339.81
12 Placements	2 639 044.38	2 746 537.52
13 Actifs transitoires	39 282.21	126 632.20
14 Patrimoine administratif	5 771 234.03	6 603 161.33
15 Emprunt	385 128.83	292 333.83

### 2.2. Comptes d'investissement

De nombreux investissements sont terminés au 31 décembre 2020:

- > Renouvellement du parc informatique et équipement des bureaux
- > Honoraires et procédure du carrefour de la route cantonale
- > Diagnostic préparatoire en vue de la réfection de la route de Lentigny
- > Rampe pour les bâtiments des écoles
- > Réfection de la route du Trimbié
- > Couvert forestier
- > Assainissement et agrandissement de la maison communale

Les comptes des investissements 2020 présentent un excédent de dépenses de CHF 1 670 158.23.

**Miriam Hess Feki**

Bilan	au 1.1.2020	au 31.12.2020
<b>2 Passif</b>	-13 853 153.40	-13 903 957.28
20 Engagements courants	-262 773.88	-753 959.53
22 Dettes à moyen et long terme	-5 410 350.00	-4 748 750.00
23 Entité particulière	-81 667.95	-82 745.76
24 Provisions	-70 000.00	-80 000.00
25 Passifs transitoires	-121 855.83	-227 793.95
28 Réserves	-4 247 031.80	-3 763 823.24
29 Fortune	-3 659 473.94	-4 246 884.80

2.1. Comptes de fonctionnement	Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 058 272.81	882 345.70	1 072 198.00	840 513.00	1 098 058.18	865 114.80
1 Ordre public	72 670.95	43 372.40	71 799.95	41 000.00	70 309.60	42 244.30
2 Enseignement et formation	2 094 640.49	170 844.30	2 193 291.75	157 535.00	1 997 724.58	105 987.40
3 Culture et loisirs	113 034.10	3 656.60	110 702.70	4 000.00	112 643.10	26.50
4 Santé	546 525.40	7926.35	557 455.15	7 000.00	574 444.55	5 759.30
5 Affaires sociales	794 459.25	29 833.20	866 436.00	7 000.00	823 822.85	11 460.00
6 Transports et communications	427 702.20	36 733.00	485 604.45	27 500.00	376 642.65	23 017.15
7 Protection – aménagement de l'environnement	1 110 323.25	1 022 424.26	1 022 055.55	890 600.00	1 031 943.95	964 958.10
8 Economie	18 745.50	35 800.53	21 534.80	25 000.00	35 859.04	28 453.10
9 Finances et impôts	1 345 840.13	5 431 062.05	696 006.00	5 144 039.00	635 404.76	5 297 243.47
<b>Totalisation</b>	<b>7 582 214.08</b>	<b>7 663 998.39</b>	<b>7 097 084.35</b>	<b>7 144 187.00</b>	<b>6 756 853.26</b>	<b>7 344 264.12</b>
<b>Résultat</b>	<b>81 784.31</b>		<b>47 102.65</b>		<b>587 410.86</b>	

2.2. Comptes des investissements	Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	28 859.10	–	70 000.00	–	40 905.33	–
2 Enseignement et formation	–	–	500 000.00	27 000.00	37 735.25	–
3 Culture et loisirs	–	–	300 000.00	–	48 584.95	–
6 Transports et communications	42 600.00	–	3 014 100.00	50 000.00	934 107.00	–
7 Protection – aménagement de l'environnement	208 153.72	130 242.65	775 000.00	130 000.00	211 713.07	37 666.00
8 Economie	41 885.60	–	35 000.00	–	27 103.48	–
9 Finances et impôts	601 436.85	–	760 000.00	29 200.00	430 415.15	22 740.00
<b>Totalisation</b>	<b>922 935.27</b>	<b>130 242.65</b>	<b>5 454 100.00</b>	<b>236 200.00</b>	<b>1 730 564.23</b>	<b>60 406.00</b>
<b>Résultat</b>		<b>792 692.62</b>		<b>5 217 900.00</b>		<b>1 670 158.23</b>

Liste des engagements hors bilan	2020	2019
Réseau Santé de la Sarine	210 356.00	176 419.00
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest	252 789.15	409 186.07
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	500 363.00	537 441.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	2 318 416.00	1 670 840.25
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	429 242.45	436 567.80
ARCOS – Association régional à but multiples des communes ouest sarinoises	3 387.20	
<b>Engagement total</b>	<b>3 714 553.80</b>	<b>3 230 454.12</b>

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2020  
à l'attention du Conseil Communal et de la Commission financière de la  
**COMMUNE DE COTTENS**

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 98d et 98<sup>e</sup> de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Cottens, comprenant le compte de fonctionnement, le compte des investissements, le bilan et l'annexe au bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

**Responsabilité du Conseil communal**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo), incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98<sup>e</sup> de la loi sur les communes (LCo) et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

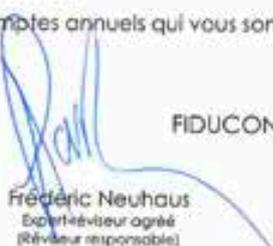
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98b de la loi sur les communes (LCo) en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELC) du 28 décembre 1981.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 587'410.86.

Fribourg, le 11 mars 2021



FIDUCONSULT SA

Frédéric Neuhaus  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Michaël Ballaman  
Expert-réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Fiduconsult SA Rue des Plâtres 3 Case postale CH-1701 Fribourg  
Téléphone 026 422 72 00 Téléfax 026 422 72 80 E-mail: fiduconsult@fiduconsult.ch

### 3. Budget communal des investissements 2021 – complément

#### 3.1. Passerelle piétonne sur le ruisseau de Cottens

Lors du démantèlement de la STEP de Cottens, nos employés de la voirie avaient su recycler de manière ingénieuse la passerelle située sur les bassins de décantation. Après quelques adaptations, ils l'ont installée sur le ruisseau de Cottens au bas de la route d'Autigny. Cela a permis d'améliorer le cheminement des piétons, qui devaient jusque-là marcher sur la chaussée. Toutefois, les dimensions de cette passerelle ne respectent pas les gabarits pour permettre un passage confortable aux piétons, notamment pour les poussettes et pour les personnes à mobilité réduite.

##### Passerelle actuelle à changer



Avec le réaménagement du carrefour, il est apparu opportun au Conseil communal de remplacer cette passerelle afin de sécuriser le cheminement des piétons dans le prolongement du nouveau trottoir déjà réalisé. Ainsi la continuité des ouvrages dédiés aux piétons permettra à ces derniers des déplacements en toute sécurité.

##### Emplacement du projet



Le choix du Conseil communal s'est porté sur une passerelle en bois d'une largeur de 1,65 m identique au trottoir, avec des garde-corps ajourés (voir photos exemple type ci-dessous).

##### Exemple type d'une passerelle en bois



Un devis estimatif a été établi. Il comprend le démontage et l'évacuation de la passerelle actuelle, la construction des cuées et la nouvelle passerelle en bois, la demande et les émoluments du permis de construire, ainsi que les honoraires d'ingénieurs.

Le montant du crédit d'investissement soumis à votre approbation s'élève à **CHF 42 000.– TTC**.

Marie-Hélène Tille



 **Baloise**  
Assurances

 **Baloise Bank SoBa**

**Dominique Magnin**

Expert en assurances  
Spécialiste en financements hypothécaires  
*Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement*

**Agence Générale de Fribourg**

Rte de la Goille 58  
1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71  
Fax. 058 / 285 57 29  
Sinistres 00800 24 800 800  
dominique.magnin@baloise.ch

**duplirex** 1969  
VOS PAPETERIES

**commandez vos toners et papeterie  
sur notre shop en ligne**

 [WWW.DUPLIREX-GROUP.CH](http://WWW.DUPLIREX-GROUP.CH) 



## 4. Adoption d'une modification de règlement

### 4.1. Modification de l'art. 30 al. 2 litt. a des statuts du RSS

La commune de Cottens est membre du Réseau Santé de la Sarine (RSS). Lors de l'assemblée extraordinaire du 25 septembre 2019, l'Assemblée des délégués du RSS a approuvé la modification des statuts (l'art. 30 al. 2 litt. a) du RSS visant à augmenter la limite d'endettement du réseau pour les investissements à CHF 60 000 000.–, contre CHF 30 000 000.– actuellement. Il appartient dès lors aux législatifs des communes membres du RSS de se prononcer sur cette modification des statuts.

#### Pour rappel

Le Réseau Santé de la Sarine a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il est formé des entités suivantes:

- > Le Home médicalisé de la Sarine (HMS), comprenant le Foyer de jour et la Rose d'Automne
- > Le Service d'aide et des soins à domicile de la Sarine (SASDS)
- > Le Service d'ambulances de la Sarine (SAS)
- > Le Centre de coordination
- > La commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)
- > La Commission des indemnités forfaitaires

Le Réseau devra prochainement faire face à plusieurs dépenses d'investissement, qui sont notamment:

- > La rénovation et l'agrandissement du Home médicalisé de la Sarine (HMS);
- > La rénovation et l'agrandissement des bâtiments du Service d'ambulances de la Sarine (SAS);
- > La construction ou l'inclusion dans le bâtiment du HMS de surfaces administratives pour le Réseau Santé de la Sarine (RSS);
- > La reprise de l'activité de la Rose d'automne intégrant l'achat du bâtiment et du terrain de la Rose d'automne par le RSS.

Ces modifications répondent aux besoins du RSS et lui permettront ainsi de poursuivre les travaux nécessaires à ses développements futurs.

#### Proposition

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée communale la modification suivante, à savoir l'art. 30 al. 2 litt. a, des statuts du Réseau Santé Sarine (RSS):

*c) Limite d'endettement*

#### **Art. 30**

<sup>1</sup> Le Réseau peut contracter des emprunts

<sup>2</sup> La limite d'endettement est fixée à:

a) 60 000 000.– francs pour les investissements;

b) 4 000 000.– francs pour le compte de trésorerie.

<sup>3</sup> Le Réseau peut en outre contracter un emprunt unique d'une durée maximale de 10 ans (jusqu'au 31 décembre 2023) et d'un montant maximal de 8 000 000 francs pour financer le remboursement du décalage de 18 mois dans le paiement des frais financiers des établissements médico-sociaux du district de la Sarine.

<sup>4</sup> Les emprunts sont soumis à autorisation délivrée par le Service des communes aux conditions de l'article 148 al. 1 let. a LCo.

Les statuts actuels peuvent être consultés et téléchargés sur le site

[www.santesarine.ch/fr/administration/statuts-reglements](http://www.santesarine.ch/fr/administration/statuts-reglements)

Miriam Hess Feki

## L'ARCHIPEL - PISCINE / FITNESS

### Nouveau bâtiment de l'EMS Résidence St-Martin à Cottens

Notre nouveau bâtiment, en plus d'une piscine et d'un fitness ouvert à toute la population, abrite désormais également le cabinet médical du Dr Rémy Boscacci et de la Dresse Célestine Murith Conus, le cabinet de physiothérapie de Mmes Magali Mauron et Véronique Cardinaux ainsi que de cabinet dentaire de M. et Mme Monteiro da Cunha Tavares. Des appartements protégés complètent le bâtiment.

Nous proposons également des cours de natation et Aquagym pour tous niveaux et âges.

Nous vous invitons à venir découvrir les lieux lors d'une séance de natation ou de fitness.



#### PISCINE L'ARCHIPEL

##### Horaires ouverture public

Mardi :	12h00-13h30	18h30-21h30
Jeudi :	12h00-13h30	20h00-21h30
Samedi :	09h00-12h00	
Dimanche :	09h00-12h00	

#### FITNESS L'ARCHIPEL

##### Horaires d'ouverture

Tous les jours 06h00-23h00

Lors de vacances scolaires horaires spéciaux à voir sur notre site internet

#### Nos tarifs :

	<i>Fitness</i>	<i>Fitness AVS/étudiants</i>	<i>Piscine</i>	<i>Piscine AVS/étudiants</i>	<i>Piscine 6 à 16 ans</i>	<i>Fitness/ Piscine</i>	<i>Fitness/Piscine AVS/étudiants</i>
<i>1 entrée</i>	12.00	11.00	8.00	7.00	6.00	18.00	17.00
<i>10 entrées</i>	110.00	100.00	70.00	65.00	56.00	170.00	160.00
<i>3 mois</i>	230.00	220.00	240.00	210.00	160.00	400.00	360.00
<i>6 mois</i>	360.00	340.00	420.00	400.00	300.00	620.00	590.00
<i>12 mois</i>	560.00	530.00	720.00	680.00	580.00	850.00	810.00

Pour tout autre renseignement, visitez notre site internet [www.ems-residence-st-martin.ch](http://www.ems-residence-st-martin.ch) onglet « Archipel » et pour vos achats de billets ou abonnements, dans notre boutique en ligne sous l'onglet « Online-ticket »

# LES INFOS DES DICASTÈRES

## Voirie, routes communales, mobilité, communication et information

### Réaménagement du carrefour «Route cantonale-Centre-Autigny»

Depuis déjà plusieurs mois, les travaux vont bon train dans le réaménagement du carrefour et la création de la porte d'entrée côté Romont. La météo ayant été relativement clémente, à l'exception de deux semaines froides et pluvieuses, le planning des travaux est à ce jour respecté et les travaux devraient être finis d'ici à la fin avril 2021. Peut-être même seront-ils terminés au moment où vous lirez ces lignes! Le marquage sera réalisé quelques semaines plus tard.



Situation avant travaux



Situation à la mi-février

Le changement de la géométrie est déjà bien visible, ce qui donne déjà les grands contours du carrefour dans sa finalité.

Nous vous remercions d'avoir bien joué le jeu du respect de la signalisation de chantier qui changeait très régulièrement selon les phases de travaux.

**Marie-Hélène Tille**

### Réfection du pont CFF à la Route du Centre

Le 1<sup>er</sup> février 2021, les travaux de réfection du pont sur les voies CFF ont débuté. Depuis le début du chantier, la météo a permis de respecter le planning des travaux. Ils devraient donc s'achever au plus tard à la mi-mai 2021. Afin de minimiser les impacts sonores et limiter les contraintes liées à la proximité des voies CFF, la variante d'hydro démolition prévue initialement a été abandonnée pour une variante de démolition par sciage proposée par l'entreprise en charge des travaux.

A l'heure actuelle, voici un aperçu des travaux déjà réalisés:  
> *Démolition*: dégrappage du revêtement, démontage des garde-corps et sciage des parapets des rampes d'accès, démontage de deux sommiers et de deux piliers fortement endommagés





**IPSO** (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale. C'est en 2019 que le projet est imaginé au sein d'**ARCOS** et approuvé en 2020 par les représentants communaux. La mise en place débute en janvier 2021.

**IPSO** se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi.

Cette entreprise propose des services aux communes, aux privés et aux entreprises de Sarine-Ouest dès le 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Assurer la livraison des repas à domicile, nettoyer les terrasses et jardins. Soutenir ponctuellement les services de l'édilité et entreprises privées : transports à la déchèterie pour les personnes à mobilité réduite, manutention, entretien des chemins forestiers et des infrastructures communales en sont quelques exemples.

La population contribuera elle aussi à élargir le panel de services puisque **IPSO** est également présent pour répondre, dans la mesure du possible, aux idées et besoins de chacun. Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.

N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir la liste des services proposés.

**ARCOS** et le responsable d'**IPSO** se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer des services de proximité.



**Contact :**

David Robert, responsable IPSO  
Route de Rosé 49, 1754 Rosé  
079 244 61 13 – [ipso@arcos-sarine.ch](mailto:ipso@arcos-sarine.ch)

- > *Reconstruction*: réfection des deux sommiers situés de part et d'autre des voies ferrées, réfection des deux piliers du pont situés côté quai Romont, création des nouveaux parapets côté Neyruz



- > *Réfection*: nettoyage à haute pression et rhabillage, avec une résine de protection, des parapets situés sur les voies (ces derniers travaux ont dû être faits de nuit avec la coupure de l'électricité des CFF).



Suite aux craintes exprimées lors de la dernière Assemblée communale, le Conseil communal a trouvé avec le bureau d'ingénieurs et l'entreprise, des solutions qui permettent en tout temps, ou presque, le maintien du passage des piétons sur le pont. Grâce à la bonne collaboration de tous, les méthodes de travail ont été adaptées et le chantier pourra être réalisé sans prolongement important du planning. Des barrières ont été installées et déplacées multiples fois selon les étapes de travail pour assurer un cheminement sécurisé des piétons.

De plus, avec la participation active du Conseil des parents, des améliorations ont été apportées à la signalisation pour permettre aux enfants de tous âges de mieux la comprendre. Un accompagnement des enfants par des parents est organisé les jours de fermeture complète du pont. Merci à vous tous de votre mobilisation pour assurer la sécurité des piétons durant ces travaux.

L'ancien trottoir déconstruit ne sera pas reconstruit. Ainsi la totalité de la largeur du pont sera disponible pour la mobilité douce.

**Marie-Hélène Tille**

## Place rouge, suite et fin

Pour information, le tartan de la place sera remplacé pendant les vacances de Pâques. Le chantier commencera le mardi 6 avril prochain et devrait durer environ 2 semaines. Il se peut que lors de la reprise scolaire du 19 avril 2021, cette place ne soit pas entièrement terminée. La météo sera un élément très important.

La place sera donc fermée au public pendant toute la période des travaux. Mais la place de jeux se trouvant juste à côté sera accessible.

Merci pour votre compréhension

**Marianne Clerc**

## Rapport d'analyse d'eau potable

La source d'eau potable de la commune de Cottens se situe sur le territoire de la commune de Chénens, au lieu-dit le Pontet. Notre commune exploite cette source depuis une trentaine d'années. L'eau est pompée dans une nappe phréatique, elle est ensuite conditionnée au travers d'un filtre à charbon actif et d'un système à ozone afin d'éliminer les éventuelles impuretés.

L'échantillon analysé le 24 février 2021 répondait aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques. Le rapport d'analyse vous donne toutes les informations à ce sujet.

Yves Nicolet



**ETAT DE FRIBOURG**  
**STAAT FREIBURG**

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires  
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez.

Commune de Cottens FR  
Route du Centre 20  
Case postale 36  
1741 Cottens FR

Givisiez, le 01 mars 2021

**Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV**  
**Amt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen LSWW**



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09  
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

GN	MHT	MC	MHF	YN	MAS	CLM
<b>R. - 3 MAR. 2021</b>						
Pos.			Vint			

**RAPPORT D'ANALYSE**

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle (recontrôle) / Eau potable / Commune de Cottens FR

Prélèvement du : 24.02.2021 Effectué par : Monsieur Gilbert DEFFERARD Date arrivée : 24.02.2021

Remarque : Prélèvement(s) effectué(s) suite aux résultats d'analyse non-conformes du rapport 21-FR-6252 (dont les échantillons avaient été prélevés le 10.02.2021).

Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: sec  
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: sec

V 1

**N° de dossier : 21-FR-8239**

---

**RÉSULTATS**

N° d'échantillon : 21-39237 - Eaux souterraines avant le traitement, destinées à être utilisées comme eau potable

Secteur : 031 - Les Pontets Chénens

Lieu de prélèvement : 01 - STAP de Cottens, eau brute du captage Les Pontets, Chénens

Température de l'eau : 10,5 °C

Débit [l/min] : 290



**Analyses physico-chimiques**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	588 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	

**Analyses microbiologiques**

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	

Appréciation de l'échantillon :  
Pour les paramètres analysés, cet échantillon répond aux exigences fixées par l'OBPD pour l'eau potable.

N° de dossier : 21-FR-8239

N° d'échantillon : 21-39238 - Eau potable après le traitement

Secteur : 031 - Les Pontets Chénens  
Lieu de prélèvement : 02 - STAP de Cottens, eau traitée, Chénens  
Température de l'eau : 9.9 °C  
Débit [l/min] : 300

#### Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	582 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.2 ± 0.03	max. 1.0

#### Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	10	max. 20
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 21-39239 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - Distribution Cottens  
Lieu de prélèvement : 03 - Administration communale, cuisine, Cottens FR  
Température de l'eau : 6.9 °C

#### Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	595 ± 12	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.5 ± 0.03	max. 1.0

#### Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	12	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

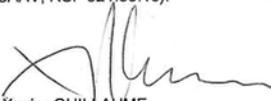
Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

#### ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 297.00 CHF (Montant HT)

  
Xavier GUILLAUME  
Chimiste cantonal

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être

N° de dossier : 21-FR-8239

obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à : AESO Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest, 1762 Givisiez  
SINEF SA, Route des Fluides 1, 1762 Givisiez

# ProginServices.ch

Déchetterie ■ Location ■ Services

Nous vous proposons une grande variété de services professionnels, en toute confidentialité, rapidement et à un prix concurrentiel, le tout dans le respect pour notre environnement

## Déchets@Home

Nous vous proposons un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite, non véhiculés ou celles qui veulent s'épargner le temps de se rendre à leur déchetterie locale, tout en évitant de salir leur voiture, le tout dans le respect de la nature ce qui contribue écologiquement à la survie de notre planète.

Selon vos besoins, nous venons chercher vos déchets à domicile, le jour convenu avec vous lors de la signature de votre abonnement.

Eco-S	Eco-M	Eco-L	Eco-XL
Dès 15.-	Dès 25.-	Dès 40.-	Dès 40.-
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Idéal pour 1-2 personne(s)</li> <li>▪ 1 passage par mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Idéal pour 3-4 personne(s)</li> <li>▪ 1 passage 1 semaine sur 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Idéal pour 5 personnes et plus</li> <li>▪ 1 passage par semaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entreprise</li> <li>▪ Immeuble</li> <li>▪ Groupe</li> </ul>

## Entreprises

Job-S	Job-M	Job-L	Job-XL
Dès 40.-	Dès 50.-	Dès 50.-	Dès 80.-
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 passages par mois</li> <li>▪ 2 caisses de 37L</li> <li>▪ 2 caisse de 60L</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 passages par mois</li> <li>▪ 4 caisses de 60L</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 passages par mois</li> <li>▪ 4 caisses de 80L</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 passages par mois</li> <li>▪ 4 caisses de 80L</li> </ul>

A chaque passage, nous ramassons vos déchets que vous amenez habituellement à la déchetterie tels que : papier (60L), PET (60L), verre (37L), aluminium (37L), piles, ampoules, capsules de café,....

Les encombrants sont sur demande.



Progin Marc - La Comba 1, 1747 Corserey – 079/813.60.88 - marc.progin@hotmail.com

## **Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration**

### **Plan d'aménagement local (PAL)**

Les modifications demandées par la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) ont été effectuées par notre urbaniste.

Ces nouveaux éléments ont été mis à l'enquête publique. Nous attendons une décision de la DAEC qui devrait être connue durant le début de l'été.

### **Construction, permis de construire**

La Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions DAEC a approuvé le plan d'aménagement de détail (PAD) de la parcelle Au Pré (près de la Fondation St Martin). Les promoteurs pourront aller de l'avant et préparer la mise à l'enquête de leur objet.

Pour la parcelle Sous Belmont (La Croix), une demande préalable du plan d'aménagement de détail a été transmise et divers points ont reçu un préavis défavorable, principalement sur l'accès de la parcelle. Les promoteurs doivent revoir leur PAD pour une mise à l'enquête.

### **Mensuration**

Concernant la nouvelle mensuration, notre géomètre nous a informé qu'un préavis de la consultation auprès du cadastre nous parviendra durant l'été.

**Claude Magnin**

## **Chauffage à distance: situation à mi-mars**

Une demande préalable à la mise à l'enquête a été faite auprès des services de l'État. Nous avons reçu 7 préavis favorables et 2 préavis défavorables. L'un des avis défavorables provient du Service des Constructions et de l'Aménagement qui nous signale que le projet est situé dans une zone d'intérêt général réservée à l'édilité, à la déchetterie et à la voirie et non à une centrale de chauffe.

Cet avis défavorable ne devrait pas causer de problème, car une telle zone d'intérêt général est en principe prévue pour accueillir ce genre d'installation. Un complément d'information et d'argumentation leur sera fourni.

Le deuxième préavis négatif est beaucoup plus problématique, car il concerne l'assainissement du site qui est considéré comme pollué. Le SEN (Service de l'Environnement) considère que des constructions ainsi que la mise en place d'une couverture étanche entravent de manière considérable l'assainissement du site pollué (ammonium).

Diverses options seront proposées par notre bureau d'hydrologues et de géologues lors d'une séance avec le SEN.

Des solutions devront être trouvées afin que puisse se réaliser ce projet d'une très haute importance pour le développement durable et la réduction du CO<sub>2</sub>.

**Marc-Antoine Sauthier**

PET-RECYCLING SCHWEIZ



# CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE COTTENS  
1741 COTTENS FR**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

**4600 KILOGRAMMES**

de bouteilles à boissons en PET en 2020. Ces quelques 166980 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 13800 KILOGRAMMES  
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 4370 LITRES  
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli  
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, [info@prs.ch](mailto:info@prs.ch), [petrecycling.ch](http://petrecycling.ch)

11228

## Dernier mot

Mesdames, Messieurs,

Avec ces quelques lignes, je désire dire quelques MERCI particuliers.

En premier à tous mes collègues du Conseil communal actuel et passé pour leur collaboration pendant ses 5 années.

A René, Magalie, Evelyne et Sandra qui font un immense travail, souvent dans l'ombre, pour chacun des conseillers.

Ensuite à Louis et tous les enseignants. Nous avons là une équipe soudée, jamais à court d'idées pour la mise en place des divers projets, pédagogiques, artistiques, culturels ou sportifs!

Puis à l'équipe de l'accueil extrascolaire, Joëlle et ses collègues, qui s'occupent tous les jours des enfants avec beaucoup de tact, de compréhension et de patience. Pas toujours facile avec des enfants allant de 4 à 12 ans.

Enfin, à l'équipe de l'édilité et du ménage avec qui j'ai aussi collaboré pour la mise en place du Marché de Noël et la réfection de la place rouge, qui sera terminée si le temps est avec nous, à la fin de mon mandat!

Je souhaite tout le meilleur à la nouvelle équipe et je félicite chacun pour son élection.

J'espère que comme moi ils vont apprendre à écouter et entendre, négocier, s'imposer parfois, expliquer, convaincre, mais aussi accepter les critiques, les reproches, les avis différents, etc... tout cela s'appelle la démocratie!

Bon vent à tous  
Marianne Clerc

## Statistique des déchets

Type de déchet	2019	2020	Différence 2019 vs 2020	Différence 2019 vs 2020	2019 par habitant	2020 par habitant
	en kg	en kg	en kg	en %	en kg par an	en kg par an
Ordures ménagères	200 800	186 900	-13 900	-6,9%	133,9	126,4
Déchets encombrants	34 660	38 740	4 080	11,8%	23,1	26,2
Déchets encombrants en bois	61 870	75 750	13 880	22,4%	41,2	51,2
Total déchets encombrants	96 530	114 490	17 960	18,6%	64,4	77,4
<b>Total déchets urbains</b>	<b>393 860</b>	<b>415 880</b>	<b>22 020</b>	<b>5,6%</b>	<b>263</b>	<b>281</b>
Ferraille	21 080	29 200	8 120	38,5%	14,1	19,7
Huile minérale et végétale	1 160	1 740	580	50,0%	0,8	1,2
Papier-carton	104 070	107 300	3 230	3,1%	69,4	72,5
Pet de boisson	4 184	4 600	416	9,9%	2,8	3,1
Peinture, solvant, chimique	1 770	2 086	316	17,9%	1,2	1,4
DCMI déchets inertes en m <sup>3</sup>	78 720	75 780	-2 940	-3,7%	52,5	51,2
Verre blanc	16 010	20 240	4 230	26,4%	10,7	13,7
Verre brun	13 320	16 480	3 160	23,7%	8,9	11,1
Verre vert	23 620	27 780	4 160	17,6%	15,7	18,8
Total verre	52 950	64 500	11 550	21,8%	35,3	43,6
<b>Total déchets recyclables</b>	<b>263 934</b>	<b>285 206</b>	<b>21 272</b>	<b>8,1%</b>	<b>176</b>	<b>193</b>
<b>Total des déchets</b>	<b>657 794</b>	<b>701 086</b>	<b>43 292</b>	<b>6,6%</b>	<b>438,5</b>	<b>474,0</b>

### Remarques

Le total des déchets urbain augmente de 5,6%. Nous avons une très forte augmentation des déchets encombrants +18,6% et du verre +21,8%.

L'augmentation des déchets provient probablement des restrictions dues au Covid: confinement, télétravail, rangement, etc. C'est réjouissant de constater une augmentation de 8,1% des déchets recyclables.

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin et Morat.



#### Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – [info@liguecancer-fr.ch](mailto:info@liguecancer-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)



#### Dépistage du cancer Fribourg

- Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – [depistage@liquessante-fr.ch](mailto:depistage@liquessante-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)



#### Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – [voltigo@liquessante-fr.ch](mailto:voltigo@liquessante-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)



#### diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – [info@diabetefribourg.ch](mailto:info@diabetefribourg.ch) – [www.diabetefribourg.ch](http://www.diabetefribourg.ch)



#### Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – [info@liguepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch) – [www.liguepulmonaire-fr.ch](http://www.liguepulmonaire-fr.ch)



#### PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – [info@peps.ch](mailto:info@peps.ch) – [www.peps-fr.ch](http://www.peps-fr.ch)

Février 2021

## Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET\* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

### Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

### Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



**OBJECTIF : J'ARRÊTE DE FUMER**

**Coaching stop-tabac en 4 séances** | **Cours stop-tabac en groupe en 4 séances**

- 1. Faire le point.**
  - Analyser ses habitudes de consommation
  - Différencier les avantages et les inconvénients du changement
  - Planifier l'arrêt
- 2. Préparation**
  - Identifier ses ressources, forces, obstacles
  - Développer des alternatives
  - Définir un programme personnalisé
- 3. Action**
  - Arrêter
  - Appliquer les stratégies pour maintenir la réduction
- 4. Consolidation**
  - Renforcer les acquis
  - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
  - Évaluer le changement

**Entretien d'orientation**  
Conseils ponctuels et soutien personnalisé

**Tarifs**

- Coaching individuel CHF 300.-
- Cours de groupe CHF 350.-
- Entretien d'orientation CHF 90.-

### Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

\* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.



## Communiqué de presse

### LE RESEAU BENEVOLAT NETZWERK OUVRE UN NOUVEAU CENTRE DE COMPETENCES POUR LES ASSOCIATIONS FRIBOURGEOISES

**Depuis plusieurs années, les associations locales souhaitent voir apparaître un acteur fort qui puisse les soutenir dans leurs activités. C'est le rôle que se donne le Réseau Bénévolat Netzwerk dès 2021.**

En évoluant auprès des associations depuis plus de 15 années, le constat est fait que les associations engagent de plus en plus d'énergie pour assurer des tâches annexes à leur mission: la recherche de fonds, la gestion des membres, la réalisation de flyers, etc. La nouvelle ambition du RBN est de soulager les organisations dans ces activités en leur apportant de l'information, du soutien direct, des formations et d'autres.

En s'entourant de partenaires, le RBN tente de centraliser les différentes offres qui existent dans la région en les présentant dans un **catalogue de services** sur son site internet [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch). Les associations auront ainsi accès aux offres des professionnels (comptables, journalistes, graphistes, juristes etc...) qui ont accepté d'offrir des services bénévoles ou à prix réduits. Grâce à l'intervention, les associations trouveront les ressources nécessaires qui leur permettront de se concentrer davantage sur leur mission réelle.

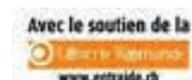
Parallèlement, le RBN souhaite encourager les synergies et participations en mettant en commun les différents besoins des associations pour trouver des solutions communes qui apportent un gain de temps et d'argent à tous : achats groupés ou développement de passeport formations entre autres.

Suite à la question parlementaire de Madame Bernadette Mäder-Brülhard et Monsieur Elias Moussa, membres du Grand-Conseil fribourgeois, le Conseil d'Etat a, en Février 2020, encouragé le secteur associatif à mettre en place un centre de services pour les associations dans le canton de Fribourg. Dans le cadre d'un partenariat privé-public, le Réseau Bénévolat Netzwerk a été mandaté par la Fondation Arcanum pour concrétiser le projet.

Les offres sont ouvertes à tous - les associations, fondations et initiatives du canton sont les bienvenues.

### Contactez-nous pour plus d'informations

Matea Tadic  
079 726 46 97  
[matea@benevolat-fr.ch](mailto:matea@benevolat-fr.ch)



Réseau Bénévolat Netzwerk, Route St-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg



## La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

### Quand ?

mardi – jeudi – vendredi	15h – 18h
mercredi	15h – 19h(30)
samedi	9h – 12h

vacances scolaires : mercredi et samedi  
uniquement

### Quoi ?

- plus de **24'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
  - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
  - Apprenti – étudiant : 15.- par année
  - Adulte : 30.- par année
  - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

### Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...  
et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres



### Large Vision

Choix de livres en gros  
caractères pour un  
meilleur confort de  
lecture



***Dates importantes !***



Les 8 et 9 octobre 2021, la BRA fête ses 30 ans.

**Suivez-nous sur Facebook !**



## Je suis là pour vous à Cottens.

**Guillaume Chardonnens**, conseiller en assurances  
T 026 347 33 29, [guillaume.chardonnens@mobiliere.ch](mailto:guillaume.chardonnens@mobiliere.ch)

**Agence générale Fribourg**  
Daniel Charrière

Rue du Centre 14  
Villars-sur-Glâne  
1701 Fribourg  
T 026 347 33 33  
[fribourg@mobiliere.ch](mailto:fribourg@mobiliere.ch)  
[mobiliere.ch](http://mobiliere.ch)

**la Mobilière**

1031987



avec le soutien de la



et des communes de  
Autigny - Avry - Chénens  
Cottens - La Brillaz  
Matran - Neyruz  
et de la paroisse de Neyruz

Réouverture de la ludothèque le  
mercredi 10 mars 2021  
uniquement sur rendez-vous

Renseignements sous  
[ludo-neyruz.ch](http://ludo-neyruz.ch)  
[ludo.neyruz@bluewin.ch](mailto:ludo.neyruz@bluewin.ch)  
026 477 30 73

# Faune et forêt victimes du VTT

## Projet de réseaux officiels

*La création de réseaux VTT officiels et de qualité est en cours d'étude afin de canaliser les cyclistes et ainsi assurer un espace de tranquillité suffisant pour la faune. La démarche cherche également à instaurer une charte de comportement à adopter entre les différents utilisateurs de la forêt.*

### Explosion des « trails » et autres parcours en forêt

Le vélo tout terrain connaît une expansion fulgurante. L'avènement en plus de l'électrification de l'engin n'est pas non plus totalement étrangère à cet engouement. A première vue, nous pourrions que nous en réjouir, l'exercice physique étant généralement très bénéfique à notre santé. Qui plus est, l'impact environnemental de cette activité, nécessitant que peu d'infrastructures et d'un vélo plus ou moins sophistiqué, semble en parfaite adéquation avec l'objectif de réduction de notre empreinte carbone. En ces temps de confinement, il peut librement se pratiquer ou presque. Jusque-là que du positif...

En d'autres termes, les vélos doivent rester sur les routes forestières ou sur des parcours aménagés et officiellement autorisés. Il est utile de rappeler que chaque parcelle de forêt est détenue par un propriétaire et que son accord est nécessaire pour tout aménagement.

### Projets de parcours VTT

Une officialisation de la pratique du VTT en forêt est nécessaire afin que la faune et les différents utilisateurs y trouvent leur compte, ceci dans un esprit de fair-play et de respect mutuel.



### Le VTT, une cohabitation compliquée

Le revers de la médaille n'est pas aussi flatteur. Il se présente sous forme d'un dérangement presque permanent de la faune. Les tracés aménagés traversent souvent la forêt de long en large ne laissant que peu de place à des zones de tranquillité où la faune peut se réfugier. De plus, certains vététistes s'équipent de puissantes lampes frontales permettant la pratique sportive à toute heure. Les promeneurs et coureurs à pied se plaignent du manque d'égard à leur rencontre. Les cyclistes ne restent pas exclusivement sur les chemins et pistes, la sécurisation des chantiers lors d'abattages devient compliquée et coûteuse. Sans parler des dégâts occasionnés au système racinaire par la creuse de fouilles nécessaires à la réalisation de sauts ou de virages relevés. Ces blessures aux racines favorisent l'entrée de pathogènes et mettent en péril la vie de l'arbre. Ce phénomène peut s'observer après de nombreuses années et provoquer une lente agonie du végétal.

### Le VTT en forêt : une pratique illégale

En forêt et selon notre législation, le cyclisme est interdit hors des chemins carrossables ainsi qu'en dehors des parcours spécialement réservés.

### Aménagement sauvage et illégal de pistes VTT

Un projet de réseau dûment autorisé, en collaboration avec les communes, est en cours d'élaboration dans les districts de la Sarine et du Haut-Lac, mais aussi ailleurs dans le canton. L'objectif est de proposer aux vététistes une offre attractive et de qualité afin de les canaliser. Certains secteurs forestiers retrouveront ainsi le calme nécessaire à l'épanouissement de la faune. Une charte de comportement sera instaurée afin d'assurer un partage harmonieux de l'espace forestier avec les autres utilisateurs, notamment les promeneurs ou encore les exploitants forestiers.

**Amateurs de VTT  
Merci pour votre  
collaboration !**

*Hauterive, février 2021*

*Frédéric Schneider,  
chef du 1<sup>er</sup> arrondissement forestier,  
Service des forêts et de la nature*



**MOREL** SARL  
AUTOMOBILES.ch

**Garage**  
*plus*

Achat - Vente  
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

**Richard Morel**  
Route de Lentigny 1  
1741 Cottens  
T 026 477 17 10  
M 079 429 28 05  
morel.automobiles@bluewin.ch

FANTAS'TE  
Coiffure



**COIFFURE ET ONGLERIE**  
Route du Centre 98 - 1741 Cottens  
079/546.75.13  
[www.fantastif-coiffure.ch](http://www.fantastif-coiffure.ch)

Boulangerie  
Pâtisserie  
Alimentation



**Marchon & Favre**

1741 Cottens  
026/477.15.13

Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08  
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35  
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28  
Bulle 026/912.80.20

[www.boulangerie-marchonfavre.ch](http://www.boulangerie-marchonfavre.ch)

[www.lamagnuiserie.com](http://www.lamagnuiserie.com)



**Création d'agencements sur mesure**



**Parquets véritables, sols stratifiés, terrasses en bois et WPC**



**Portes d'entrée et portes intérieures**



**Fenêtres PVC, PVC/alu, bois, bois/alu**



**Entretien et réparation**

T. 026 565 51 55

N. 079 580 73 47

Mail : [info@lamagnuiserie.ch](mailto:info@lamagnuiserie.ch)



*à Autigny*  
*Aux 4 Eléments AquaSoins*

proposent

*Aquabike Aquagym*  
*Circuit (avec tapis de course, jump)*  
*(Cours ou en individuel)*

*Cours Bébés nageurs*

*Chambres d'hôtes*

*Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,*  
*nous vous offrons un hébergement de proximité*

Lucien & Dominique Haller Sobritz  
Tél. 079.308.27.29 - 026.477.07.26

[www.aux-4-elements.ch](http://www.aux-4-elements.ch) [accueil@aux-4-elements.ch](mailto:accueil@aux-4-elements.ch)



INSTALLATIONS  
**Clerc**  
s.a.r.l.



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR  
RENOVATION - DEPANNAGE

**CH - 1741 Cottens (FR)**

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

[contact@installationsclerc.ch](mailto:contact@installationsclerc.ch)



«Pour vos projets  
**les plus exigeants,**  
**faites appel à moi!»**

Marc Vancampenhout

**EP: AMADEUS** 1754 AVRY-BOURG  
3800 INTERLAKEN  
1820 MONTREUX  
ElectronicPartner  
Avry-Bourg 19/15, [www.amadeus-ag.ch](http://www.amadeus-ag.ch)

**Notre service**  
fait la différence.

## Evaluation des besoins de la population des 60 ans et plus à Cottens

Le Concept Senior+ a fait du maintien à domicile une priorité. Ce maintien se planifie, se prépare et exige l'implication d'une multitude d'acteurs. Le maintien à domicile ne relève pas de la responsabilité de quelques institutions ou services publics, il est l'affaire de tous.

Nous souhaitons trouver des impulsions pour transformer progressivement notre village en espace où vieillir est synonyme d'épanouissement, de qualité de vie et de solidarité.

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs de notre société. La loi sur les seniors (LSen) précise que la commune doit élaborer un concept communal et des mesures concrètes en faveur des seniors jusqu'au 1er juillet 2021.

Synthèse des questionnaires retournés :

312 questionnaires envoyés    161 questionnaires retournés    Taux de retour 51.6%

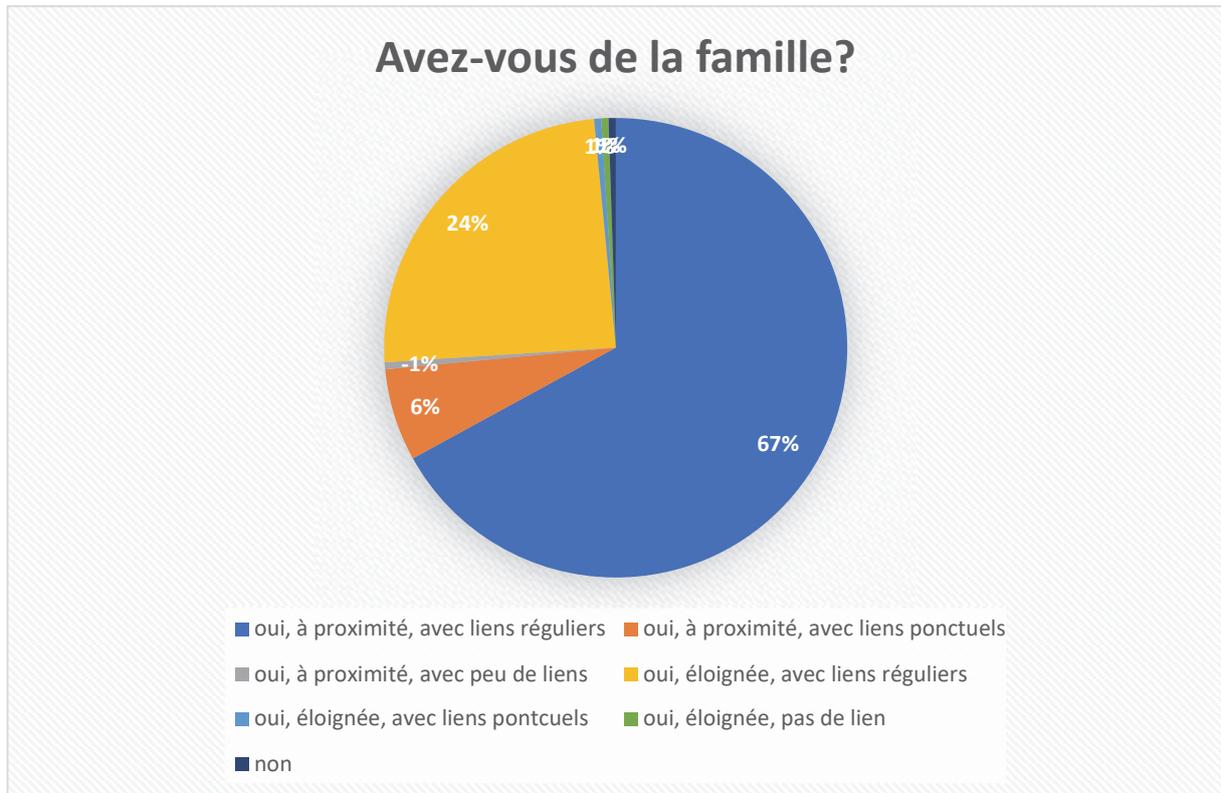


### Question 1 : Profil-type des seniors de Cottens :



Plus des trois-quarts des seniors ayant répondu au questionnaire vivent en couple (72% + 5%), un quart vit seul. Même si le questionnaire n'abordait pas directement le sentiment de solitude, il a été évoqué spontanément à plusieurs reprises. Pour les seniors qui vivent seuls, en cas de difficulté, il n'est pas rare qu'ils n'aient personne pouvant rapidement les aider. Dans cette logique, certains seniors ont demandé de mettre en place des visites à domicile (par les autorités, par des bénévoles ou des voisins).

## Question 2 : Famille à proximité

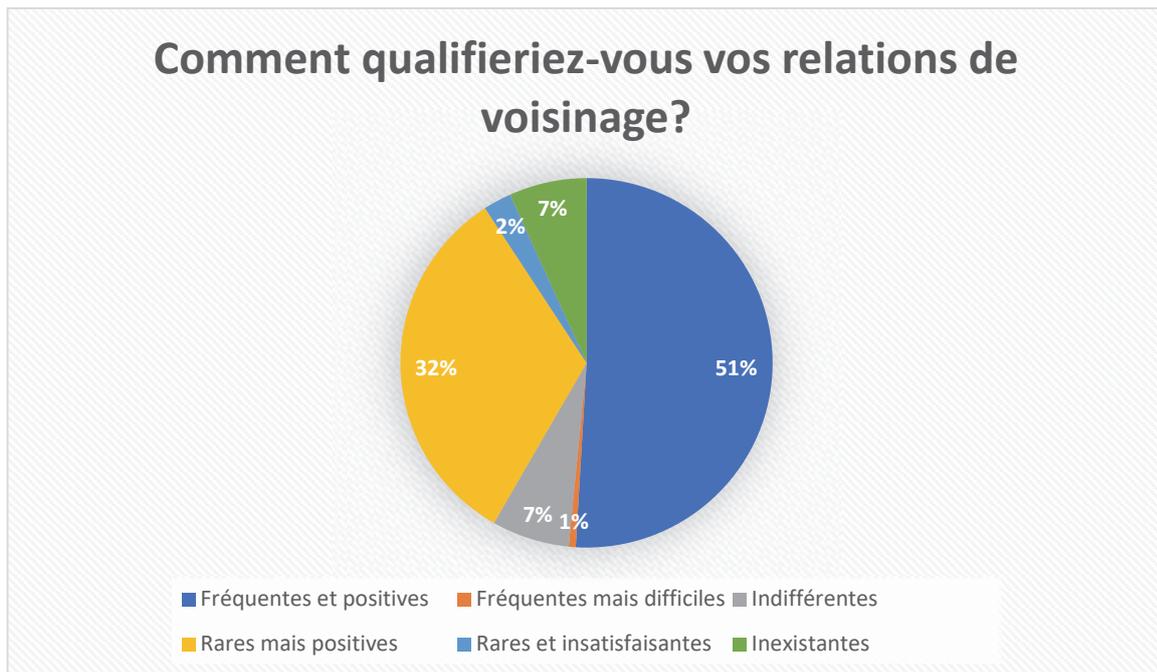


Deux tiers des seniors ayant répondu au questionnaire ont de la famille à proximité et ont des contacts réguliers avec ces derniers/ères (67%). Les seniors n'évoquant aucune famille sont très rares à Cottens (seule 1 personne qui a répondu au questionnaire).

A noter également, que lorsque les seniors reçoivent de l'aide, elle est majoritairement donnée par leur propre famille.

Pour un peu moins d'un quart des seniors, la famille est éloignée. On comprend, qu'en cas de besoin accru, dans ces situations d'éloignement, la famille ne pourra vraisemblablement pas jouer un rôle majeur.

### Question 3 : Relations de voisinage



La moitié des seniors (51%) ayant répondu au questionnaire bénéficie de relations de voisinage fréquentes et positives. Pour l'autre moitié, les relations de voisinage sont rares, plus souvent positives qu'insatisfaisantes.

Les relations de voisinage sont essentielles pour les petits services du quotidien, or ces relations sont peu présentes pour près de la moitié des personnes interrogées. Ces voisins sont pourtant très importants pour lancer les alertes en cas de difficultés particulières.

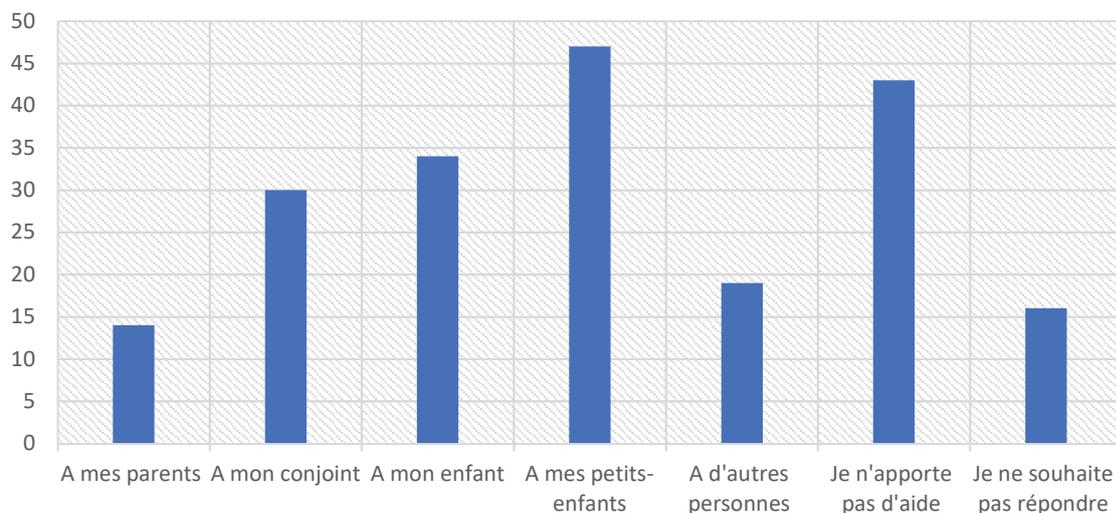
Le voisin reste souvent, pour des personnes âgées de moins en moins mobiles et autonomes, le contact de confiance qui peut dépanner, rassurer, être là en cas de problème et dont la présence peut aider à contribuer au maintien à domicile.

Pour créer des liens sociaux, il faut multiplier les occasions de partages. Le rôle des places publiques, des commerces, du café, des sociétés locales et de la culture locale (par exemple les lotos) sont essentiels pour vivifier ces liens. Dans le futur, le développement des liens de voisinage sera clairement un enjeu fondamental de la politique en faveur des seniors.

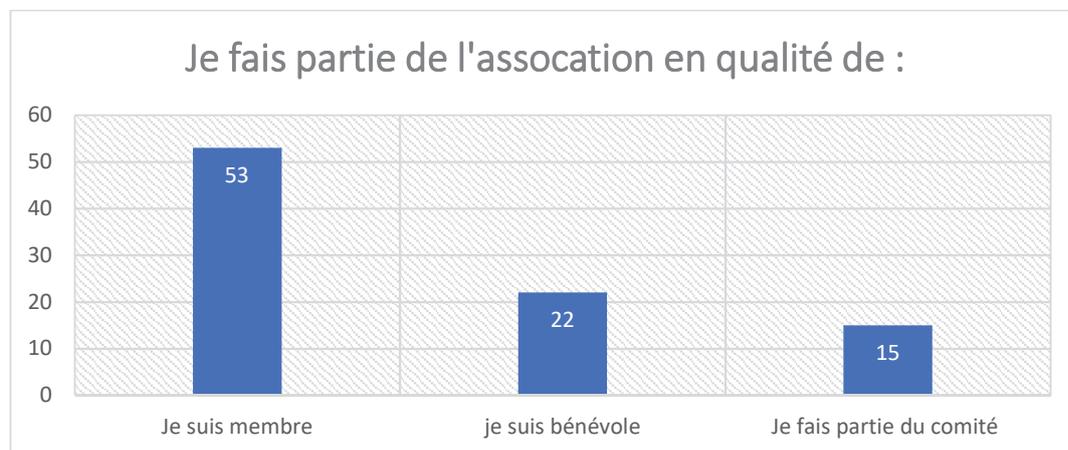
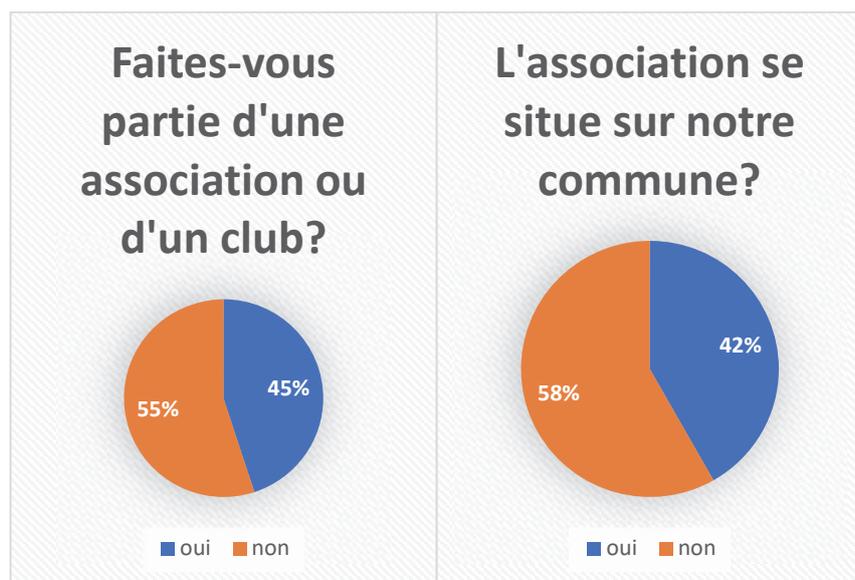
### Question 4 : Les seniors apportent plus d'aide qu'ils n'en reçoivent

Les seniors ayant répondu au questionnaire apportent une aide régulière à leur entourage (famille et autres). Moins d'un tiers des seniors affirment n'apporter aucune aide (27%). La majorité des seniors apporte des soutiens réguliers à son entourage. Il n'est pas rare que les jeunes retraités multiplient les relations d'aide : entre la garde des petits-enfants et les visites pour soutenir leurs parents.

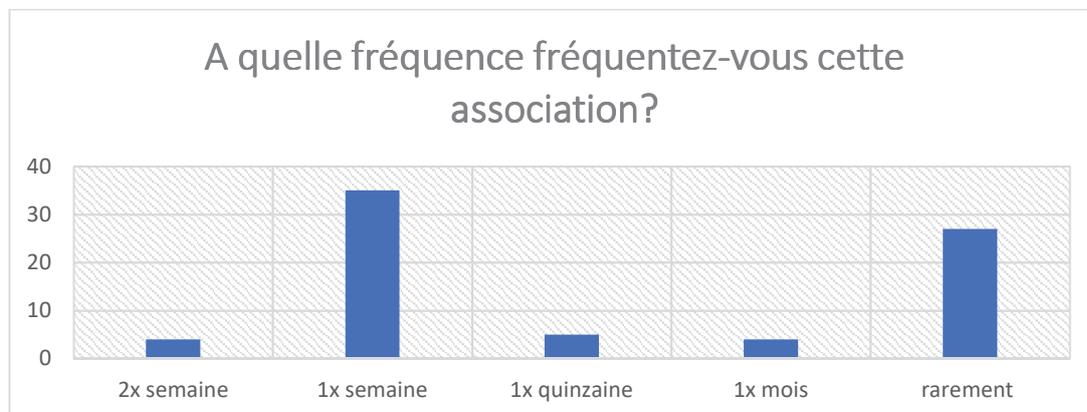
### Apportez-vous une aide dans les actes de la vie quotidienne à certains membres de votre entourage?



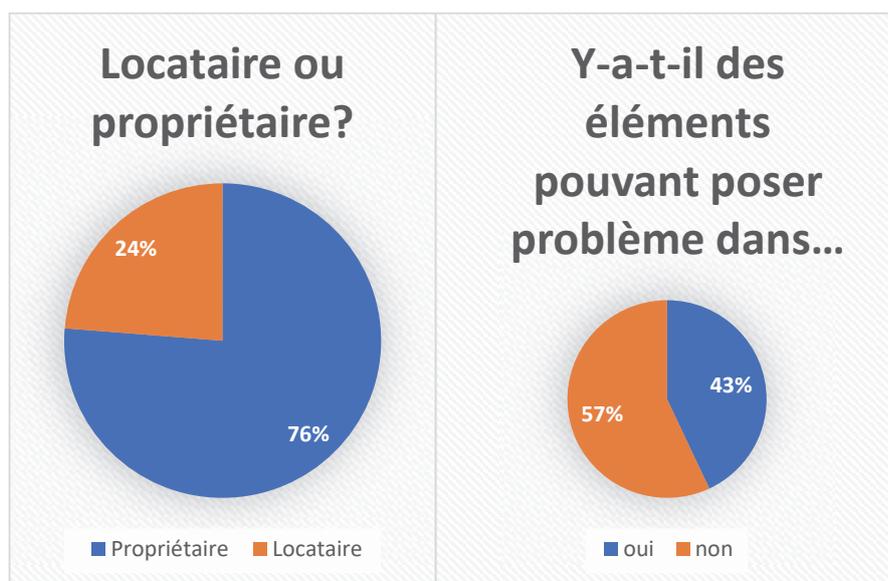
### Questions 5 : Insertion à la vie associative



Un peu moins de la moitié des seniors ayant répondu au questionnaire est insérée à la vie associative (45%). A noter que la vie associative s'exerce pour moins de la moitié dans notre propre commune (42%). Il ressort de l'étude que les seniors sont majoritairement des usagers des associations. La vie associative est une clé pour lutter contre l'isolement.



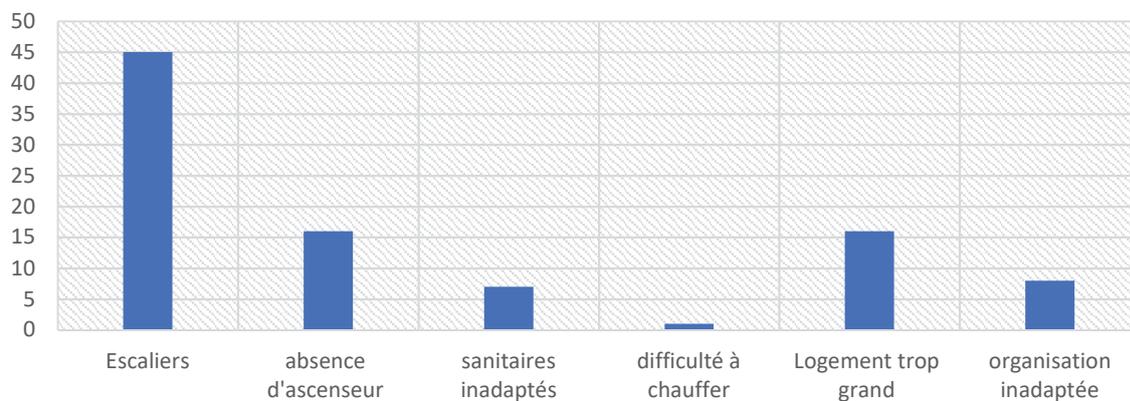
#### Question 6 : L'habitat des seniors



43% des seniors ayant répondu au questionnaire évoquent des problèmes potentiels liés à leur lieu d'habitation. Les propriétaires sont 76%. Etonnamment, les propriétaires sont moins satisfaits de leur logement que les locataires. Une surface plus grande ne signifie pas toujours un plus grand confort. Un grand logement peut très vite s'avérer astreignant et exige beaucoup d'entretien. Les escaliers et l'absence d'ascenseur sont les deux facteurs principaux de soucis liés à l'habitation. Certaines activités d'entretien (taille des haies...) semblent trop onéreuses pour être réalisées par des professionnels. Quelques seniors souhaitent le développement d'offres de soutien pour l'entretien des extérieurs.

Le nouveau service proposé par l'IPSO (Insertion Professionnelle Sarine Ouest) sera le bienvenu pour de nombreux seniors.

## Les éléments pouvant poser problème au sein du logement

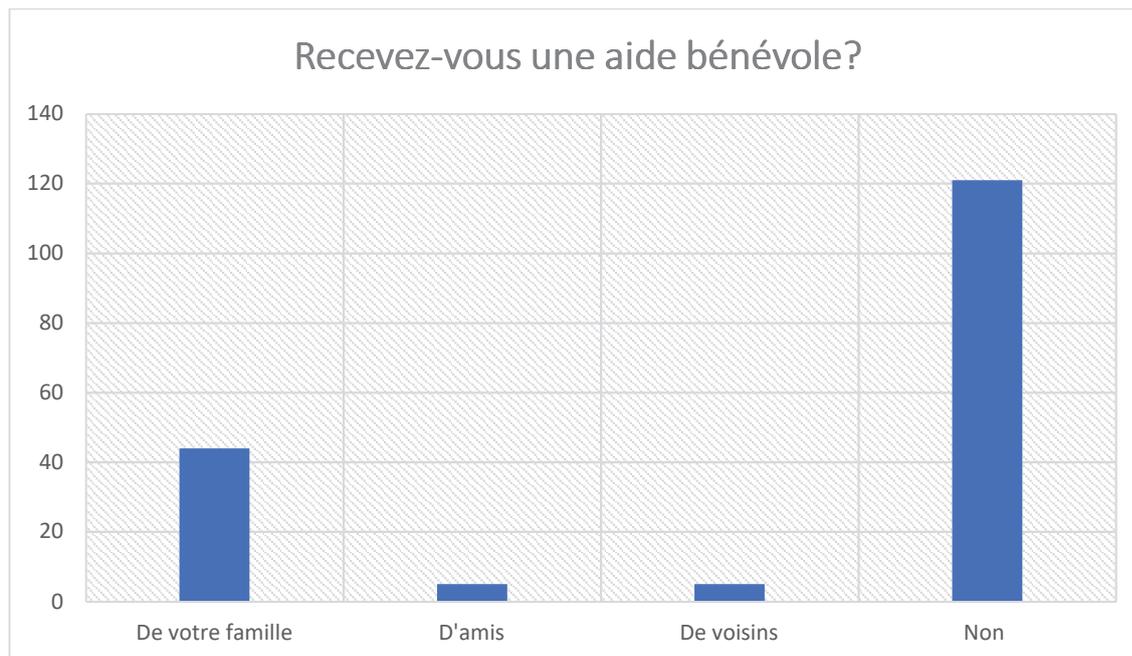


### Question 7 : le déménagement reste un tabou



Très rares sont les seniors ayant répondu au questionnaire qui évoquent ouvertement envisager un déménagement. « J'y suis, j'y reste. »

### Question 8 : l'aide informelle apportée aux seniors

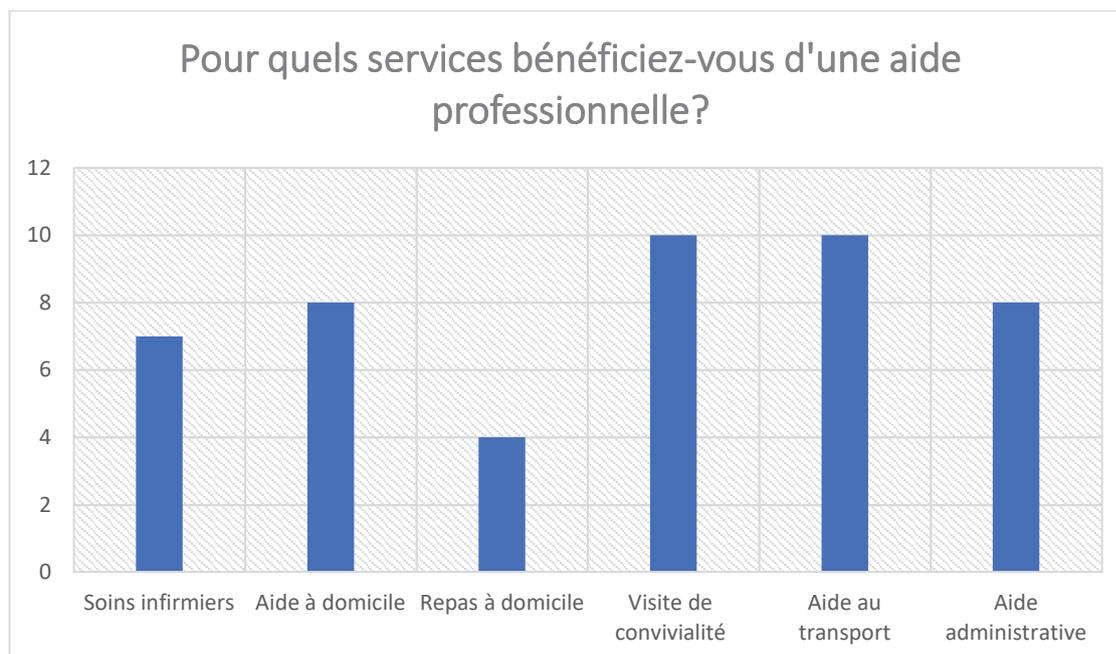


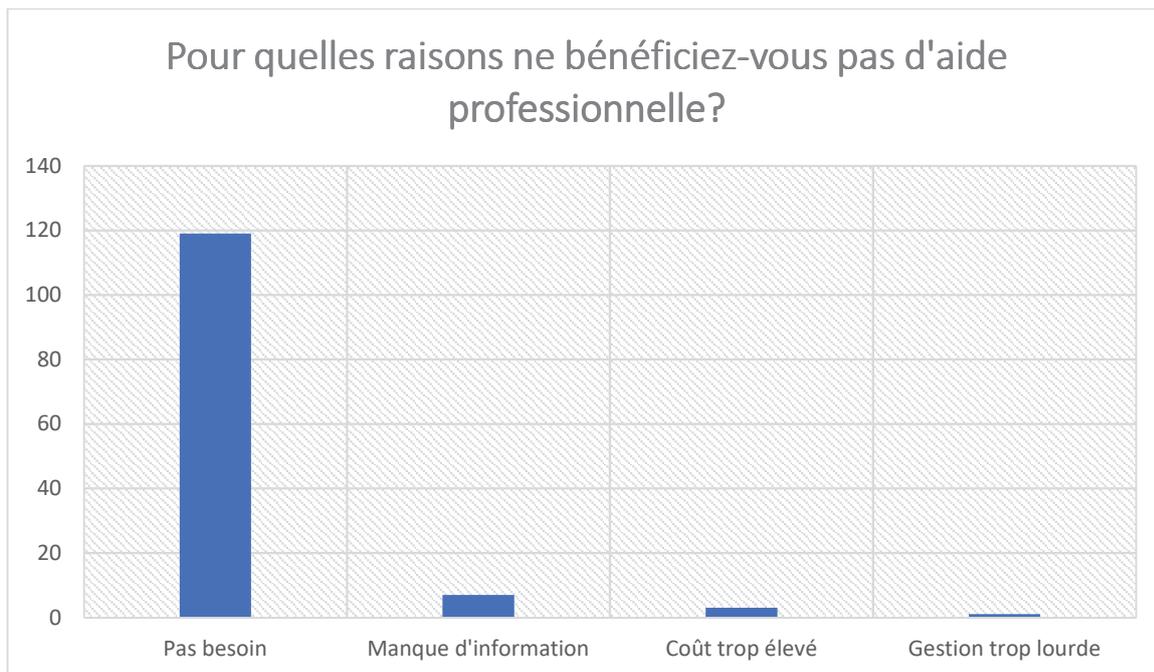
Pour rappel, les seniors apportent plus d'aide qu'ils n'en reçoivent. Concrètement, 121 seniors sur 158 ayant répondu à cette question (soit 77%) affirment ne recevoir aucune aide informelle (famille, amis et voisins).

Pour ceux qui reçoivent de l'aide informelle, elle est très majoritairement apportée par la famille. Les voisins, les amis et autres n'apportent individuellement que peu d'aide.

Ce soutien informel doit être encouragé car il permet d'atténuer le sentiment de solitude. La nécessité de promouvoir l'entraide entre citoyens est présente. Les visites à domicile par du bénévolat pourraient déjà être une réponse. Un échange de service (troc) a été proposé.

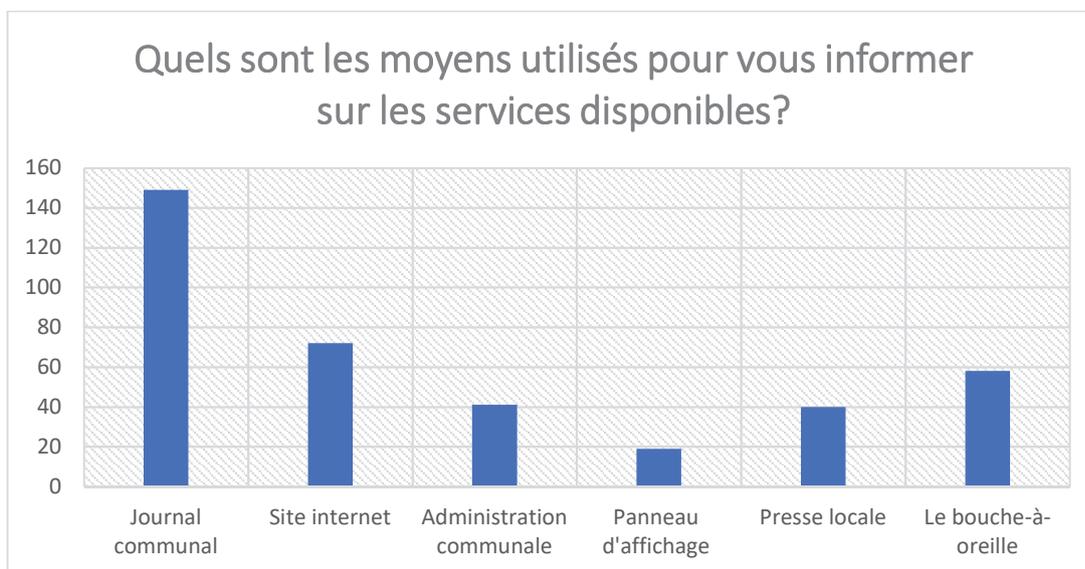
### Question 9 : les seniors bénéficient de peu d'aide professionnelle





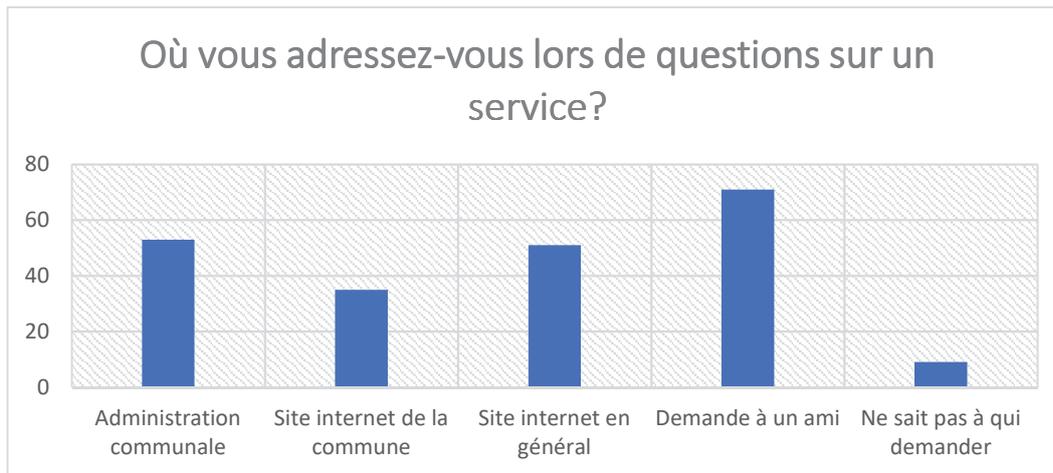
La quasi-totalité des seniors qui ne bénéficient pas d'aide disent n'avoir aucun besoin. Rares sont les seniors qui évoquent ne pas demander de l'aide professionnelle pour des raisons financières. Dans le cas d'une l'aide à domicile, la famille est souvent mobilisée lors de l'apparition des premiers besoins, cela semble faciliter ensuite les demandes vers des organismes professionnels lorsque les besoins augmentent.

#### Question 10 : Comment s'informer ?



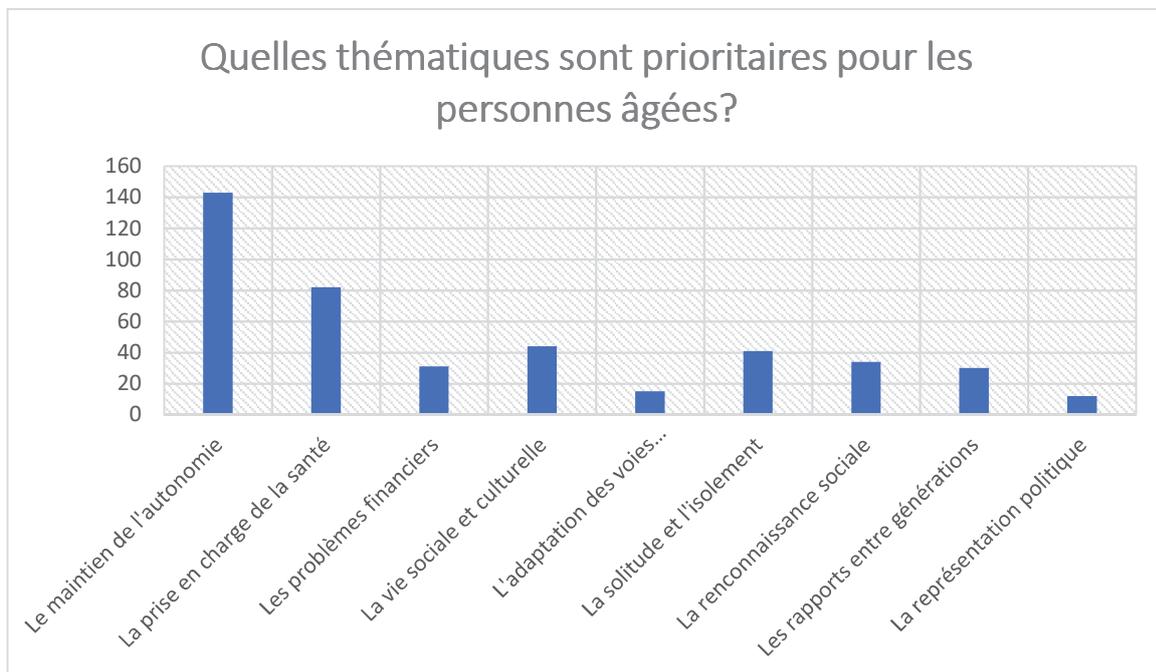
Incontestablement, le journal communal est le principal moyen d'information pour les seniors. Les sites internet, l'administration communale et le bouche-à-oreille complètent pour des parts similaires l'information à disposition des seniors. Il est probable que les familles soient bien informées au sujet des services disponibles et transmettent l'information à leurs parents âgés.

### Question 11 : Où vous adressez-vous lors de questions sur un service ?



L'administration communale et les amis sont majoritairement sollicités lorsqu'un senior a une question à poser. L'information est d'abord un enjeu de proximité. Le rôle de l'administration communale est particulièrement important. Les seniors ont besoin de rencontrer une personne lorsqu'ils ont des questions à poser.

### Question 12 : Les thématiques prioritaires



Le maintien de l'autonomie et la prise en charge de la santé sont les deux thématiques prioritaires selon les seniors ayant répondu au questionnaire.

Cela confirme les éléments développés dans Senior+ : l'enjeu principal est d'augmenter les années de vie passées en bonne santé. Même si les loisirs et la culture ne sont pas des objets de préoccupation pour les aînés, un accent sur ces questions fait sens. Les questions de santé et de mobilité viennent souvent en premier à l'esprit des personnes interrogées.

Viellir chez soi représente une priorité pour une majorité des seniors ayant répondu au questionnaire. Pour réaliser ce souhait, il faut avoir de l'aide professionnelle (soins médicaux). L'information sur l'offre existante est cruciale. Les systèmes d'aide doivent être visibles et compréhensibles. Tant les commerces de proximité que les transports en commun sont des facteurs majeurs du maintien de l'autonomie. Les seniors ne veulent pas être un poids pour leur famille et leur entourage.

En résumé, ce qui importe, c'est d'encourager une culture globale qui favorise le maintien à domicile. « Le maintien de l'autonomie » sort largement en tête des préoccupations des seniors.

Nous tenons à profiter de ce document pour remercier chaleureusement les seniors ayant répondu à ce questionnaire.

**Miriam Hess Feki**



## REDÉCOUVREZ NOS ACTIVITÉS SPORT ET FORMATION A L'EXTÉRIEUR MARS 2021

NEW

$$14 + 1 = 15$$

- ⊕ Des activités outdoor 14+1 (14 participants + 1 monitrice/moniteur)
  - > Gym outdoor
  - > Nordic Walking
  - > Balades: durée 45 – 60 minutes

NEW

Soutien pour  
l'inscription au  
vaccin COVID



Gym à la télé: sur la chaîne La Télé  
Vaud Fribourg du lundi au vendredi  
à 9h et 11h, sur Canal Alpha (Jura)  
du lundi au vendredi à 10h

NEW

« En parler » lors  
d'un entretien  
téléphonique

- ⊕ L'Office fédéral des assurances sociales subventionne ce cours parce qu'il aide particulièrement à lutter contre les atteintes liées à l'âge.

### INFOS ET INSCRIPTIONS

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)  
PRO SENECTUTE FRIBOURG  
Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg

[sportetformation@fr.prosenectute.ch](mailto:sportetformation@fr.prosenectute.ch)  
026 347 12 40  
026 347 12 93  
(n° direct sport, formation et loisirs)

# INFORMATION

## Noël autrement...

Fin d'année 2020, le conseil de paroisse a dû renoncer avec regret à organiser le traditionnel Noël des aînés. Déjà privés de la promenade en mai, nous estimions qu'il était nécessaire de faire quelque chose pour nos aînés si durement isolés par cette pandémie.

Notre choix s'est porté sur un sac gourmand, rempli de produits de nos commerçants locaux et de notre région. Nous avons préparé et distribué près de 250 sacs. Nous étions loin d'imaginer à quel point notre visite allait être aussi bien accueillie. Les nombreuses cartes, lettres et e-mails que nous avons reçus nous ont énormément touchés.

Nous remercions vivement le Conseil communal de nous avoir soutenu et aidé dans ce projet. Nous espérons que cette situation soit bientôt un mauvais souvenir et que nous puissions nous rencontrer à nouveau.

### Le conseil de paroisse



## AGENDA

Au vu de la situation actuelle, les prochaines manifestations allant du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 juillet 2022 seront décidées lors de l'assemblée de l'USL, qui se tiendra le 22 avril 2021.

C'est pourquoi, nous ferons paraître le calendrier de l'USL dans notre prochain bulletin communal du mois de juin 2021.

## FÉLICITATIONS



Le 3 mars M<sup>me</sup> Angéla Minguely a pu fêter ses 90 ans chez elle à la maison.

Au nom de la population du village, nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur, de santé et de longévité.

